

EDILE

POUR DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



www.edile-initiative.org



LA COOPÉRATION TRANSFRONTALAIRE
EN MÉDITERRANÉE



MISSION

Optimiser les impacts locaux des projets d'investissement

Le projet EDILE propose des outils d'évaluation et un label portant sur les impacts locaux des projets d'investissement, afin d'appuyer les investisseurs et les organisations chargées de l'accompagnement et de la régulation des investissements.

EDILE souhaite contribuer à générer un maximum de retombées locales positives, notamment en matière d'emploi, de sous-traitance et de respect de l'environnement.

OBJECTIF

Encourager l'amélioration continue

L'objectif de la démarche EDILE est de fournir aux autorités publiques et aux investisseurs un ensemble d'outils pour l'évaluation et l'optimisation d'un projet d'investissement. La méthodologie EDILE, qui s'inspire de la norme internationale ISO 26000 sur la RSE adoptée par plus de 500 experts venant de 90 pays, vise à mesurer les impacts locaux selon les axes suivants :

ECONOMIQUE

ancrer localement la performance économique (partenariats, sous-traitance, contribution aux infrastructures)

ENVIRONNEMENTAL

intégrer le facteur environnement (recyclage, consommation d'eau et d'énergie)

SOCIAL

optimiser le capital humain (création d'emplois durables/qualifiés, formation, protection sociale)

COMMUNAUTAIRE

associer le territoire à la création de valeur (transparence, économie sociale et solidaire)



AGENDA

- Remise du Prix EDILE aux investisseurs les plus "inclusifs" lors de la Semaine Economique de la Méditerranée (4-7 novembre 2015)
- Sessions de formation à destination des institutions et des investisseurs sur l'optimisation de la performance économique
- Audit et diagnostic de projets : assistances techniques par des experts EDILE locaux et internationaux
- Séminaires régionaux d'échange d'expériences autour de l'évaluation des impacts locaux
- Forums nationaux pour valoriser les partenaires associés au label EDILE auprès de la communauté économique

OUTILS

Un ensemble de supports mis à disposition

- **GUIDE MÉTHODOLOGIQUE :**
référentiel des critères d'évaluation d'un projet d'investissement
- **MÉTHODE DE NOTATION EDILE :**
36 critères spécifiques "impacts locaux"
- **SUPPORTS DE FORMATION :**
outils de sensibilisation et d'apprentissage
- **TEST D'AUTO-ÉVALUATION EN LIGNE :**
questionnaire pédagogique en libre accès pour les investisseurs

+ TÉMOIGNAGES

TONY BOUTROS,

Directeur de Production de WilcoPM (Liban) :

"Je cherche une démarche susceptible de me démarquer par rapport à mes concurrents : je suis numéro 3 de mon secteur, mon objectif est de devenir numéro 1, l'approche EDILE est une manière de créer de la valeur pour mon entreprise au-delà du simple profit".

MONGIA KHEMIRI,

Directrice Générale du Suivi et de l'Evaluation, Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (Tunisie) :

"La Tunisie gagnerait à s'inspirer également des indicateurs EDILE et à capitaliser cette expérience intéressante dans sa démarche de mesure d'impact économique, social et environnemental, des projets d'investissement et ce dans le cadre de la construction de sa nouvelle base de données de suivi et d'évaluation d'impact des projets publics".

LABEL EDILE

Un processus créateur de valeur au niveau local et international

Accompagner les investisseurs dans la prise en compte des impacts locaux de leur projet, c'est la garantie d'augmenter leur performance économique.

Le label EDILE fournit des outils d'auto-évaluation et une notation de cette performance dans la durée. Il offrira de surcroît une dimension comparative grâce à une base des notations d'entreprises ainsi que de nombreux témoignages et retours d'expérience d'investisseurs et acteurs institutionnels.

L'approche EDILE vise à engager les investisseurs dans une démarche d'amélioration continue de l'ancrage territorial de leurs projets, ce qui mène les entreprises à :

- Accroître leur performance
- Renforcer la motivation de leurs salariés
- Rationaliser leurs dépenses (ressources et intrants, sous-traitance)
- Prévenir les risques de contentieux

L'attribution du label permet de valoriser cette démarche en donnant accès à différents niveaux de privilèges aux projets labellisés. En fonction du niveau de maturité de l'entreprise et de son engagement, le projet d'investissement bénéficiera d'avantages parmi lesquels :

VISIBILITÉ :

Logo "EDILE" marque de reconnaissance locale et internationale

CLUB EDILE :

l'accès à une communauté d'investisseurs engagés

PLATEFORME DE FORMATION :

des outils opérationnels et des ressources en ligne

AVANTAGES EXCLUSIFS

auprès des bailleurs et administrations

Le projet **EDILE** (www.edile-initiative.org) est coordonné par le réseau **ANIMA Investment Network** et associe des partenaires publics et privés dans six pays d'Europe et de Méditerranée.

Le Conseil stratégique EDILE assure le suivi technique et politique du déploiement du label EDILE. Il associe acteurs territoriaux, représentants du secteur privé et institutions de financement internationales intervenant en Méditerranée.



Coordination du projet
Badr Biede

badr.biede@anima.coop

Chargé de projet
Karim El Arnaouty

karimelarnaouty@anima.coop

Chargée de communication
Violène Mendonça

violene.mendonca@anima.coop

ANIMA Investment Network

11 bis rue Saint-Ferréol
13001 Marseille - France
TEL : +33 4 96 11 67 60 - FAX : +33 4 96 11 67 61
contact@anima.coop

www.anima.coop



PARTENAIRES ASSOCIES :

General Authority for Investment GAFI (Egypte) ; AVITEM, AFD, Caisse des Dépôts et Consignations, Finances Conseil Méditerranée, Région PACA (France) ; Enterprise Greece (Grèce) ; WWF (Italie) ; BusinessMed, Ministère du Développement Régional et de la Planification (Tunisie).

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du Programme I EVP CT Bassin Maritime Méditerranée. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité d'ANIMA Investment Network et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celles des structures de gestion du Programme. Le projet EDILE est mis en œuvre dans le cadre du Programme I EVP CT Bassin Méditerranée (www.enpicbmed.eu) et est financé, pour un montant de 1,7 million d'euros, par l'Union européenne à travers l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat. Le Programme I EVP CT MED vise à renforcer la coopération entre l'Union européenne et les pays partenaires des régions placées le long des rives de la Méditerranée. Le Programme I EVP CT Bassin Méditerranéen 2007-2013 est une initiative de coopération transfrontalière multilatérale financée par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). L'objectif du Programme est de promouvoir un processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du bassin méditerranéen en traitant les défis communs et en valorisant ses potentialités endogènes. Il finance des projets de coopération en tant que contribution au développement économique, social, environnemental et culturel de la région méditerranéenne. Les 14 pays suivants participent au Programme : Chypre, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Autorité palestinienne, le Portugal, l'Espagne, la Syrie, la Tunisie. L'Autorité de Gestion Commune (AGC) est la Région Autonome de Sardaigne (Italie). Les langues officielles du Programme sont l'arabe, l'anglais et le français.